

Émetteur

AUDIS SN

3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868

Email: contact@audis.fr

Adressé à

PROMOCASH - SARL SARCELINE

40 RUE LOUIS BLEROT
76370 NEUVILLE-LES-DIEPPE

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
8105 - ESPRESSO NOIR X7 TOP CUP ESPRESSO NOIR X7 TOP CUP (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	17,76	5	88,80

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Total HT 88,80

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Total TVA 5,5% 4,88

Banque: Crédit agricole

Total TTC 93,68

Code banque 18306	Code guichet 00010	Numéro de compte 36134613496	Clé 36
----------------------	-----------------------	---------------------------------	-----------

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)

Société par actions simplifiée (SAS) - Capital de 50 000 € - SIRET: 981 412 653 00017

RCS/RM: DIEPPE - Numéro TVA: FR75 981 412 653

1 / 1